

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du magasin spécialisé dans la vente de matériaux et accessoires pour la construction, exploité sous l enseigne "CASTORAMA" à METZ TESSY, pour porter sa surface totale de vente de 4180 m2 à 6000 m2.	10 janvier 2005	accord			
Création d'un magasin de commerce de détail à prédominance alimentaire , exploité sous l'enseigne "GRAND FRAIS" à CRANVES SALES, d'une surface totale de vente de 980 m2.	10 janvier 2005	refus			
Création d'un magasin de commerce de détail à prédominance alimentaire , exploité sous l'enseigne "GRAND FRAIS" à CLUSES, d'une surface totale de vente de 980 m2.	10 janvier 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de matériaux, produits et accessoires de bricolage exploité sous l'enseigne "BRICOMARCHE" à AMANCY, pour porter sa surface totale de vente de 2000 m2 à 3410 m2.	10 janvier 2005	accord			
Extension de la jardinerie exploité sous l'enseigne "L'ESPACE ENCHANTE VILMORIN" à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY pour porter sa surface totale de vente de 2920 m2 à 3830 m2.	10 janvier 2005	refus			
Création d'un hôtel 3 étoiles à MESSERY, à l'enseigne "QUALITY", d'une capacité de 95 chambres.	10 février 2005	accord			
Extension de la jardinerie/animalerie à l'enseigne "BOTANIC" à VILLE LA GRAND, pour porter sa surface totale de vente de 5.950 m2 à 7.900 m2	10 février 2005	accord			
Création d'un centre commercial de 5.675 m2 à NEYDENS, comprenant : un supermarché "MIGROS" de 1.350 m2, une magasin de psorts de 958 m2, un magasin de loisirs créatifs de 707 m2, et 20 boutiques totalisant 2.660 m2	10 février 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin de produits biologiques à l enseigne "SATORIZ" à ANTHY SUR LEMAN d'une surface totale de vente de 580 m2	04 mars 2005	refus			
Création d'un supermarché maxidiscompte, à l'enseigne "LIDL", à EVIAN LES BAINS, d'une surface totale de vente de 843,10 m2	04 mars 2005	refus			
Création par transfert/extension d'un supermarché, exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 2.251 m2	04 mars 2005	accord			
Création par transfert/extension d'une station service attenante au supermarché, exploitée sous l'enseigne "CHAMPION" à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 196 m2 et comportant 6 positions de ravitaillement	04 mars 2005	accord			
Création d'un ensemble commercial par transfert/extension, comprenant un magasin de meubles, à l'enseigne "Le Négociataire" et un magasin de décoration et d'aménagement de l'habitat (sans enseigne connue) sur la commune de VILLE LA GRAND, d'une surface totale de vente de 1.600 m2	04 mars 2005	accord			
Création d'un commerce spécialisé dans la vente au détail de produits de bricolage et de produits liés à l'habitat d'une surface totale de vente de 5.990 m2, à l'enseigne "LEROY MERLIN" à CRANVES SALES	04 mars 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'une surface commerciale de vente d'articles de bazar et d'articles de confort de la maison exploité sous l'enseigne "Megaland" à cluses d'une surface totale de vente 780 m2.	15 avril 2005	accord			
Création par transfert et extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de jardinerie, nutrition animale et autres produits destinés au tourisme vert, exploité sous l'enseigne "Gamm Vert" à SALLANCHES pour porter sa surface totale de vente de 350 m2 à 1782 m2.	15 avril 2005	accord			
Création d'un magasin de jouets, à l'enseigne "KING JOUETS", d'une surface totale de vente de 727 m2, à CLUSES	17 mai 2005	accord			
Création d'un hball d'exposition et de vente de spas, à l'enseigne "EUROPE SPA", d'une surface totale de vente de 350 m2, à AMANCY	17 mai 2005	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente et la réparation de matériel agricole, l'achat et la vente de tout matériel de motoculture, exploité sous l'enseigne "VAUDAUX - les pieds sur la terre" à VETRAZ-MONTHOUX, pour porter sa surface totale de vente de 2.300 m2 à 2.750 m2	17 mai 2005	accord			
Création d'un magasin de chaussures, prêt à porter et accessoires, d'une surface totale de 1.200 m2 à RUMILLY	17 mai 2005	refus			
Création d'un hôtel 3 étoiles, au Chinaillon, commune du GRAND-BORNAND, à l'enseigne "LE VILLAGE DE LESSY", d'une capacité de 55 chambres (dont 5 à usage du personnel)	17 mai 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "Intermarché" à VULBENS pour porter sa surface totale de vente de 1200 m2 à 1800 m2	14 juin 2005	accord			
Création d'un établissement hôtelier à l'enseigne "Le Nid du Mage" à MEGEVE d'une capacité totale de 35 suites.	14 juin 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits et services liés aux loisirs créatifs exploité sous l'enseigne "les comptoirs créatifs" à AMANCY pour porter sa surface totale de vente de 250 m2 à 410 m2.	14 juin 2005	accord			
Création d'un commerce de détail spécialisé dans l'équipement du foyer à l'enseigne "CASA" à THYEZ d'une surface totale de vente de 780 m2	14 juin 2005	accord			
Extension du commerce d'animalerie et accessoires s'y rapportant exploité sous l'enseigne "MILL'ANIMO" à Epagny pour porter sa surface totale de vente de 790 m2 à 990 m2.	05 juillet 2005	accord			
création d'un magasin spécialisé en équipement de sport à l'enseigne "REVE DE CIME" à EPAGNY d'une surface totale de vente de 948 m2.	05 juillet 2005	refus			
Création d'un magasin à l'enseigne "MEGALAND" à MEYTHET d'une surface totale de vente de 805 m2.	05 juillet 2005	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension de la surface de vente de négoce, dépôt vente de meubles neufs et d'occasion exploité sous l enseigne "VMO" à RUMILLY pour porter sa surface totale de vente de 286 m2 à 789 m2.	05 juillet 2005	accord			
Extension du magasin de vente de matériaux de bricolage exploité sous l enseigne "GEDIMAT" à FAVERGES pour porter sa surface totale de vente de 576 m2 à 1500 m2 dont 300 m2 de surfaces non couvertes..	05 juillet 2005	accord			
Création d'un magasin de détail d'équipement de la maison à l enseigne "VUE D'INTERIEUR" à AMANCY d'une surface totale de vente de 990 m2	05 juillet 2005	refus			
Création d'un magasin de vente de produits et services liés aux loisirs créatifs à l enseigne "LES COMPTOIRS CREATIFS"à ANTHY SUR LEMAN d'une surface totale de vente de 750 m2.	05 juillet 2005	refus			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire exploité sous l enseigne "CHAMPION" à SEYSSEL pour porter sa surface totale de vente de 1150 m2 à 2000 m2.	05 juillet 2005	accord			
Création d'une jardinerie/animalerie, à l enseigne "BOTANIC" à SEYNOD, Centre commercial de Périaz, d'une surface totale de vente de 3.905 m2 (dont 1.765 m2 de surface intérieure et 2.140 m2 de surface extérieure) -	30 août 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du magasin exploité sous l enseigne "ANIMALERIE DU MONT BLANC" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 151 m2 à 328 m2	30 août 2005	accord			
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "MONOPRIX" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 1.304 m2 à 1.619 m2	30 août 2005	accord			
Extension du magasin exploité sous l enseigne "MEUBLES STEPHEN" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 800,30 m2 à 1.151 m2.	30 août 2005	accord			
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "INTERMARCHE" à LA CHAPELLE d'ABONDANCE, pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 1.830 m2	30 août 2005	accord			
Régularisation et extension de la jardinerie exploitée sous l enseigne "JARDINERIE DU LAC - LES PLAISIRS VERTS" à SEVRIER, pour porter sa surface totale de vente de 422 m2 à 3.686 m2, dont 1.450 m2 de régularisation	23 septembre 2005	accord			
Création d'un hôtel 2* à l enseigne "BALLADINS SUPERIOR" d'une capacité totale de 64 chambres, à CRAN GEVRIER	23 septembre 2005	accord			
Extension du magasin de meubles et de décoration exploité sous l enseigne "FLY" à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 1.330 m2 à 1.800 m2	23 septembre 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création par -ouverture au public d'un établissement actuellement réservé aux professionnels- d'un magasin spécialisé dans le domaine de la bureautique, exploité tout l'enseigne "BUREAU VALLEE" à EPAGNY, d'une surface totale de vente de 920 m2.	23 septembre 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de bricolage, exploité sous l'enseigne "BRICORAMA" à SILLINGY, pour porter sa surface totale de vente de 6.700 m2 à 9.180 m2	23 septembre 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de bricolage, exploité sous l'enseigne "BRICORAMA" à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 5.200 m2 à 7.750 m2	23 septembre 2005	refus			
Extension du supermarché "CHAMPION" à ANNEMASSE pour porter sa surface totale de vente de 1.660 m2 à 1.950 m2	14 octobre 2005	accord			
Régularisation de la station-service exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à ANNEMASSE, d'une surface totale de vente de 139 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement	14 octobre 2005	accord			
Création d'un magasin de hard discount à l'enseigne "NETTO" à SAINT JEOIRE EN FAUCIGNY, d'une surface totale de vente de 650 m2	14 octobre 2005	accord			
Extension de l'hypermarché "CARREFOUR" à CLUSES, pour porter sa surface totale de vente de 6.700 m2 à 7.990 m2	14 octobre 2005	accord			
Extension du magasin d'équipement de la maison exploité sous l'enseigne "BUT" à SILLINGY pour porter sa surface totale de vente de 2987 m2 à 3477 m2	04 novembre 2005	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin de meubles sans enseigne connue d'une surface totale de vente de 1850 m2 à DOMANCY	04 novembre 2005	refus			
Extension de la jardinerie exploitée sous l'enseigne "JARDINERIE DU TACONNAZ" aux HOUCHES pour porter sa surface totale de vente de 648 m2 à 1998 m2	04 novembre 2005	accord			
Création d'un magasin de vente d'articles de sport à l'enseigne "INTERSPORT" d'une surface totale de vente de 900 m2 à LA ROCHE SUR FORON	04 novembre 2005	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire de 840 m2 de surface de vente à l'enseigne "ECOMARCHE" et d'une galerie marchande attenante comprenant une librairie/presse de 45 m2 et un magasin sans enseigne connue de 35 m2 de surface de vente sur la commune de BERNEX	04 novembre 2005	refus			
Création d'une station-service de vente de carburant à l'enseigne "STM SERVICES" d'une surface totale de vente de 63,65 m2 et disposant de 2 positions de ravitaillement	04 novembre 2005	refus			
Extension de l'hôtel classé 2 étoiles, exploité sous l'enseigne "Les Châtaigniers" à SAINT JORIOZ, pour porter sa capacité totale de 49 à 92 chambres	13 décembre 2005	accord			
Création d'un supermarché, à l'enseigne "SUPER U" à LA BALME DE SILLINGY, d'une surface totale de vente de 1.600 m2	13 décembre 2005	accord			
Création d'un établissement hôtelier à l'enseigne "ETAP HOTEL", avenue de la Grangette à THONON LES BAINS, d'une capacité totale de 89 chambres.	13 décembre 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de produits de menuiserie, cuisines, salles de bains , sanitaires et carrelages, à l'enseigne "LAPEYRE LA MAISON" à ANNEMASSE, d'une surface totale de vente de 1.796 m2.	13 décembre 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du magasin spécialisé dans la vente de matériaux et accessoires pour la construction, exploité sous l enseigne "CASTORAMA" à METZ TESSY, pour porter sa surface totale de vente de 4180 m2 à 6000 m2.	10 janvier 2005	accord			
Création d'un magasin de commerce de détail à prédominance alimentaire , exploité sous l'enseigne "GRAND FRAIS" à CRANVES SALES, d'une surface totale de vente de 980 m2.	10 janvier 2005	refus			
Création d'un magasin de commerce de détail à prédominance alimentaire , exploité sous l'enseigne "GRAND FRAIS" à CLUSES, d'une surface totale de vente de 980 m2.	10 janvier 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de matériaux, produits et accessoires de bricolage exploité sous l'enseigne "BRICOMARCHE" à AMANCY, pour porter sa surface totale de vente de 2000 m2 à 3410 m2.	10 janvier 2005	accord			
Extension de la jardinerie exploité sous l'enseigne "L'ESPACE ENCHANTE VILMORIN" à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY pour porter sa surface totale de vente de 2920 m2 à 3830 m2.	10 janvier 2005	refus			
Création d'un hôtel 3 étoiles à MESSERY, à l'enseigne "QUALITY", d'une capacité de 95 chambres.	10 février 2005	accord			
Extension de la jardinerie/animalerie à l'enseigne "BOTANIC" à VILLE LA GRAND, pour porter sa surface totale de vente de 5.950 m2 à 7.900 m2	10 février 2005	accord			
Création d'un centre commercial de 5.675 m2 à NEYDENS, comprenant : un supermarché "MIGROS" de 1.350 m2, une magasin de psorts de 958 m2, un magasin de loisirs créatifs de 707 m2, et 20 boutiques totalisant 2.660 m2	10 février 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin de produits biologiques à l enseigne "SATORIZ" à ANTHY SUR LEMAN d'une surface totale de vente de 580 m2	04 mars 2005	refus			
Création d'un supermarché maxidiscompte, à l enseigne "LIDL", à EVIAN LES BAINS, d'une surface totale de vente de 843,10 m2	04 mars 2005	refus			
Création par transfert/extension d'un supermarché, exploité sous l enseigne "CHAMPION" à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 2.251 m2	04 mars 2005	accord			
Création par transfert/extension d'une station service attenante au supermarché, exploitée sous l enseigne "CHAMPION" à DOUVAINE, d'une surface totale de vente de 196 m2 et comportant 6 positions de ravitaillement	04 mars 2005	accord			
Création d'un ensemble commercial par transfert/extension, comprenant un magasin de meubles, à l enseigne "Le Négociataire" et un magasin de décoration et d'aménagement de l'habitat (sans enseigne connue) sur la commune de VILLE LA GRAND, d'une surface totale de vente de 1.600 m2	04 mars 2005	accord			
Création d'un commerce spécialisé dans la vente au détail de produits de bricolage et de produits liés à l'habitat d'une surface totale de vente de 5.990 m2, à l enseigne "LEROY MERLIN" à CRANVES SALES	04 mars 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'une surface commerciale de vente d'articles de bazar et d'articles de confort de la maison exploité sous l enseigne "Megaland" à cluses d'une surface totale de vente 780 m2.	15 avril 2005	accord			
Création par transfert et extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de jardinerie, nutrition animale et autres produits destinés au tourisme vert, exploité sous l enseigne "Gamm Vert" à SALLANCHES pour porter sa surface totale de vente de 350 m2 à 1782 m2.	15 avril 2005	accord			
Création d'un magasin de jouets, à l enseigne "KING JOUETS", d'une surface totale de vente de 727 m2, à CLUSES	17 mai 2005	accord			
Création d'un hball d'exposition et de vente de spas, à l enseigne "EUROPE SPA", d'une surface totale de vente de 350 m2, à AMANCY	17 mai 2005	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente et la réparation de matériel agricole, l'achat et la vente de tout matériel de motoculture, exploité sous l enseigne "VAUDAUX - les pieds sur la terre" à VETRAZ-MONTHOUX, pour porter sa surface totale de vente de 2.300 m2 à 2.750 m2	17 mai 2005	accord			
Création d'un magasin de chaussures, prêt à porter et accessoires, d'une surface totale de 1.200 m2 à RUMILLY	17 mai 2005	refus			
Création d'un hôtel 3 étoiles, au Chinailon, commune du GRAND-BORNAND, à l enseigne "LE VILLAGE DE LESSY", d'une capacité de 55 chambres (dont 5 à usage du personnel)	17 mai 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "Intermarché" à VULBENS pour porter sa surface totale de vente de 1200 m2 à 1800 m2	14 juin 2005	accord			
Création d'un établissement hôtelier à l'enseigne "Le Nid du Mage" à MEGEVE d'une capacité totale de 35 suites.	14 juin 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits et services liés aux loisirs créatifs exploité sous l'enseigne "les comptoirs créatifs" à AMANCY pour porter sa surface totale de vente de 250 m2 à 410 m2.	14 juin 2005	accord			
Création d'un commerce de détail spécialisé dans l'équipement du foyer à l'enseigne "CASA" à THYEZ d'une surface totale de vente de 780 m2	14 juin 2005	accord			
Extension du commerce d'animalerie et accessoires s'y rapportant exploité sous l'enseigne "MILL'ANIMO" à Epagny pour porter sa surface totale de vente de 790 m2 à 990 m2.	05 juillet 2005	accord			
création d'un magasin spécialisé en équipement de sport à l'enseigne "REVE DE CIME" à EPAGNY d'une surface totale de vente de 948 m2.	05 juillet 2005	refus			
Création d'un magasin à l'enseigne "MEGALAND" à MEYTHET d'une surface totale de vente de 805 m2.	05 juillet 2005	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension de la surface de vente de négoce, dépôt vente de meubles neufs et d'occasion exploité sous l'enseigne "VMO" à RUMILLY pour porter sa surface totale de vente de 286 m2 à 789 m2.	05 juillet 2005	accord			
Extension du magasin de vente de matériaux de bricolage exploité sous l'enseigne "GEDIMAT" à FAVERGES pour porter sa surface totale de vente de 576 m2 à 1500 m2 dont 300 m2 de surfaces non couvertes..	05 juillet 2005	accord			
Création d'un magasin de détail d'équipement de la maison à l'enseigne "VUE D'INTERIEUR" à AMANCY d'une surface totale de vente de 990 m2	05 juillet 2005	refus			
Création d'un magasin de vente de produits et services liés aux loisirs créatifs à l'enseigne "LES COMPTOIRS CREATIFS" à ANTHY SUR LEMAN d'une surface totale de vente de 750 m2.	05 juillet 2005	refus			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à SEYSSEL pour porter sa surface totale de vente de 1150 m2 à 2000 m2.	05 juillet 2005	accord			
Création d'une jardinerie/animalerie, à l'enseigne "BOTANIC" à SEYNOD, Centre commercial de Périaz, d'une surface totale de vente de 3.905 m2 (dont 1.765 m2 de surface intérieure et 2.140 m2 de surface extérieure) -	30 août 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension du magasin exploité sous l enseigne "ANIMALERIE DU MONT BLANC" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 151 m2 à 328 m2	30 août 2005	accord			
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "MONOPRIX" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 1.304 m2 à 1.619 m2	30 août 2005	accord			
Extension du magasin exploité sous l enseigne "MEUBLES STEPHEN" à SALLANCHES, pour porter sa surface totale de vente de 800,30 m2 à 1.151 m2.	30 août 2005	accord			
Extension du supermarché exploité sous l enseigne "INTERMARCHE" à LA CHAPELLE d'ABONDANCE, pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 1.830 m2	30 août 2005	accord			
Régularisation et extension de la jardinerie exploitée sous l enseigne "JARDINERIE DU LAC - LES PLAISIRS VERTS" à SEVRIER, pour porter sa surface totale de vente de 422 m2 à 3.686 m2, dont 1.450 m2 de régularisation	23 septembre 2005	accord			
Création d'un hôtel 2* à l enseigne "BALLADINS SUPERIOR" d'une capacité totale de 64 chambres, à CRAN GEVRIER	23 septembre 2005	accord			
Extension du magasin de meubles et de décoration exploité sous l enseigne "FLY" à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 1.330 m2 à 1.800 m2	23 septembre 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création par -ouverture au public d'un établissement actuellement réservé aux professionnels- d'un magasin spécialisé dans le domaine de la bureautique, exploité tout l'enseigne "BUREAU VALLEE" à EPAGNY, d'une surface totale de vente de 920 m2.	23 septembre 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de bricolage, exploité sous l'enseigne "BRICORAMA" à SILLINGY, pour porter sa surface totale de vente de 6.700 m2 à 9.180 m2	23 septembre 2005	refus			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de produits de bricolage, exploité sous l'enseigne "BRICORAMA" à GAILLARD, pour porter sa surface totale de vente de 5.200 m2 à 7.750 m2	23 septembre 2005	refus			
Extension du supermarché "CHAMPION" à ANNEMASSE pour porter sa surface totale de vente de 1.660 m2 à 1.950 m2	14 octobre 2005	accord			
Régularisation de la station-service exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à ANNEMASSE, d'une surface totale de vente de 139 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement	14 octobre 2005	accord			
Création d'un magasin de hard discount à l'enseigne "NETTO" à SAINT JEOIRE EN FAUCIGNY, d'une surface totale de vente de 650 m2	14 octobre 2005	accord			
Extension de l'hypermarché "CARREFOUR" à CLUSES, pour porter sa surface totale de vente de 6.700 m2 à 7.990 m2	14 octobre 2005	accord			
Extension du magasin d'équipement de la maison exploité sous l'enseigne "BUT" à SILLINGY pour porter sa surface totale de vente de 2987 m2 à 3477 m2	04 novembre 2005	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin de meubles sans enseigne connue d'une surface totale de vente de 1850 m ² à DOMANCY	04 novembre 2005	refus			
Extension de la jardinerie exploitée sous l'enseigne "JARDINERIE DU TACONNAZ" aux HOUCHES pour porter sa surface totale de vente de 648 m ² à 1998 m ²	04 novembre 2005	accord			
Création d'un magasin de vente d'articles de sport à l'enseigne "INTERSPORT" d'une surface totale de vente de 900 m ² à LA ROCHE SUR FORON	04 novembre 2005	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire de 840 m ² de surface de vente à l'enseigne "ECOMARCHE" et d'une galerie marchande attenante comprenant une librairie/presse de 45 m ² et un magasin sans enseigne connue de 35 m ² de surface de vente sur la commune de BERNEX	04 novembre 2005	refus			
Création d'une station-service de vente de carburant à l'enseigne "STM SERVICES" d'une surface totale de vente de 63,65 m ² et disposant de 2 positions de ravitaillement	04 novembre 2005	refus			
Extension de l'hôtel classé 2 étoiles, exploité sous l'enseigne "Les Châtaigniers" à SAINT JORIOZ, pour porter sa capacité totale de 49 à 92 chambres	13 décembre 2005	accord			
Création d'un supermarché, à l'enseigne "SUPER U" à LA BALME DE SILLINGY, d'une surface totale de vente de 1.600 m ²	13 décembre 2005	accord			
Création d'un établissement hôtelier à l'enseigne "ETAP HOTEL", avenue de la Grangette à THONON LES BAINS, d'une capacité totale de 89 chambres.	13 décembre 2005	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2005

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de produits de menuiserie, cuisines, salles de bains , sanitaires et carrelages, à l'enseigne "LAPEYRE LA MAISON" à ANNEMASSE, d'une surface totale de vente de 1.796 m2.	13 décembre 2005	accord			